



VENTE IMMOBILIERE : DEMANDE DE DIAGNOSTIC

Communes concernées : Audes, Archignat, Chambérat, Chazemais, La Chapelaude, Courçais, Hurriel, Mesples, Saint-Désiré, Saint Eloy d'Allier, Saint-Martinien, Saint-Palais, Treignat, Saint-Sauvier, Saint-Victor, Viplaix.

Afin de préparer cette visite, il est important de mettre à disposition du technicien tous les éléments concernant l'assainissement et de s'assurer de l'accessibilité de l'installation.

Vous êtes **propriétaire/mandataire (notaire, agent immobilier)**, faites votre demande de diagnostic en remplissant ce formulaire et en nous le retournant par voie postale ou email :

4, rue du Moulin de Lyon

B.P. 5

03380 HURIEL

sivom.rg.cher@wanadoo.fr

IDENTITE DU PROPRIETAIRE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Numéro de téléphone :

SITUATION DU BIEN A CONTRÔLER :

Adresse :

Code postal :

Commune :

PERSONNE A CONTACTER POUR LE RDV :

Nom, prénom :

N° de téléphone :

Courriel :